

Up



IL SUFFIT DE SOLUTIONS SIMPLES
POUR **AMÉLIORER LE QUOTIDIEN** DE TOUS.

Les solutions Associations du groupe Up

Comment donner de la visibilité aux engagements de l'association ?



Avec Chèque Lire®, Chèque Disque®, Cadhoc et Chèque de Services vous donnez de la visibilité aux engagements de votre structure associative en proposant des solutions sociales et militantes adaptées à vos publics.

DÉCOUVREZ NOTRE GAMME DE SOLUTIONS DÉDIÉES

Cadhoc	Le cadeau qui emballe tout le monde !
Chèque de Services	Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) pour l'achat de biens de première nécessité
Chèque Disque	Le 100 % Sons et Images
Chèque Lire	Le 100 % Lecture

Nos solutions pour les associations

Chèque de Services

Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) pour l'achat de biens de première nécessité

Avantages

Une aide immédiate et ciblée

Utilisé par les collectivités locales, le Chèque de Services se révèle un outil parfaitement adapté aux missions sociales menées par de nombreuses structures associatives.

Il apporte un secours, simple et immédiat, pour répondre aux besoins les plus urgents.

Titre de paiement affecté, le Chèque de Services vous propose 9 mentions qui vous permettent de cibler précisément votre action (alimentation, énergie, transport...) et permet à son bénéficiaire d'acquérir un ensemble de biens et services dans un réseau de près de 200 000 établissements partenaires, allant de la grande surface au petit commerce local.

Un outil sur-mesure pour votre action sociale


Pour vous, le Chèque de Services est synonyme de gestion simple et performante, qui vous permet d'alléger au maximum vos tâches administratives et vous rend plus disponible pour œuvrer à vos missions prioritaires et à vos projets.

Pour les bénéficiaires, le Chèque de Services représente un pouvoir d'achat non stigmatisant, anonyme et facile à utiliser.

Le Chèque de Services constitue non seulement un moyen de répondre rapidement à leurs besoins mais également un facteur d'autonomie, en permettant aux bénéficiaires de choisir leurs lieux de consommation en toute liberté parmi un réseau large et varié.

Nous contacter

 info.collectivites@groupechequedejeuner.fr

 Tél. : 01 41 85 08 55
Fax : 01 41 85 05 18

 www.chequedeservices.fr

Nos solutions pour les associations

Chèque de Services

Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) pour l'achat de biens de première nécessité

Caractéristiques techniques

Réseau

Chèque de Services est un titre de paiement destiné à soutenir les personnes rencontrant des difficultés financières importantes, en les aidant à acquérir des biens de première nécessité.

C'est un moyen de paiement affecté : la zone géographique et les domaines d'application sont imprimés sur les chèques, ce qui permet de contrôler et de maîtriser leur utilisation par les bénéficiaires.

Une mise en place simple et rapide : quelques minutes suffisent pour effectuer vos commandes. Une gestion simplifiée : vous allégez vos tâches administratives et réduisez considérablement le temps et les coûts inhérents aux aides traditionnelles.

Un accompagnement personnalisé : notre équipe de spécialistes est à votre disposition pour vous informer, vous conseiller et vous soutenir dans les différentes étapes de mise en place et de suivi du dispositif.

Un vecteur de communication valorisant : un titre de paiement personnalisé qui permet de véhiculer votre image tout en valorisant votre politique sociale.

Pour les bénéficiaires :

- Un anonymat total, source d'une plus grande dignité.
 - Une liberté de choix de consommation répondant aux besoins d'autonomie et d'écoute.
 - Un réseau large et varié accueillant les bénéficiaires de Chèque de Services au même titre que tout autre consommateur.
 - Un titre de paiement valorisant et facile à utiliser.
 - Un moyen de responsabiliser les personnes dans leurs achats et pour la gestion de leur budget.
 - Une réponse concrète et immédiate aux besoins urgents.
-

Nos solutions pour les associations

Chèque de Services

Chèque d'Accompagnement Personnalisé (CAP) pour l'achat de biens de première nécessité

Caractéristiques techniques

Réseau

Un large réseau de commerces à disposition :

- Près de 200 000 établissements acceptent les Chèques de Services, partout en France : commerces de proximité, magasins spécialisés, grandes surfaces, sociétés de services...
- Liste des affiliés remise à jour mensuellement sur www.chequedeservices.fr

9 domaines d'application sont possibles :

- Alimentation,
 - Énergie : eau, gaz, électricité, chauffage, carburants...
 - Hygiène, pharmacie,
 - Habillement,
 - Hébergement : urgence, nuitées d'hôtels...
 - Culture et actions éducatives : livres, fournitures scolaires, CD, jouets...
 - Sports et loisirs : frais d'inscription, piscine, patinoire, cinéma...
 - Transports : transports collectifs, ambulances, taxis...
 - Habitat : mobilier, électroménager, équipement et aménagement de la maison...
-

Nous contacter

 www.chequedeservices.fr

Nos solutions pour les associations



Le cadeau qui emballe tout le monde !

Avantages

Offrez des chèques-cadeaux exonérés de charges à vos salariés... même sans CE !

Cadhoc est un chèque-cadeau qui répond à la législation URSSAF et offre l'opportunité de bénéficier d'une exonération totale de charges sociales sur les montants versés aux salariés, dans la limite de 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale, soit 163€ en 2017.

Il entre également dans le cadre de la circulaire ACOSS N°96-94 du 3 décembre 1996, qui précise que ces prestations peuvent être allouées par un CE ou par l'employeur directement, dans les structures de moins de 50 salariés dépourvues de comité d'entreprise.

Pour vos salariés, Cadhoc représente un pouvoir d'achat net d'impôt, qu'ils peuvent dépenser à leur gré au sein d'un large réseau d'enseignes et de commerces affiliés, partout en France. Pour vous, c'est un outil idéal de fidélisation et de motivation, qui vous permet de marquer les temps forts de l'année, en accordant à vos salariés un revenu complémentaire totalement défiscalisé, sans alourdir vos charges.

Donnez du pouvoir d'achat complémentaire à vos ayants droit en difficulté

Dans le cadre de vos missions associatives, Cadhoc peut aussi devenir un moyen simple et efficace pour aider vos publics cibles, rencontrant des difficultés financières ponctuelles.

Avec Cadhoc, vous donnez rapidement un « coup de pouce » très apprécié au budget de vos ayants droit. Grâce au réseau unique de magasins agréés Cadhoc, vous procurez immédiatement à vos bénéficiaires un pouvoir d'achat complémentaire et valorisant, à dépenser parmi un large choix d'univers de consommation.

Nous contacter

✉ solutionspme@up-france.fr

☎ Tél. : 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
Fax : N° Azur 0 810 204 996

🌐 www.cadhoc.fr

Nos solutions pour les associations



Le cadeau qui emballe tout le monde !

Caractéristiques techniques

Réseau

Des services souples adaptés à vos besoins !

Cadhoc personnalise votre cadeau :

- Choix de la présentation : chéquier, chèque à l'unité ou lettre chèque personnalisée avec la valeur à l'euro près.
- Choix de la personnalisation : impression des nom et prénom du bénéficiaire, nom et logo de votre entité, message personnel à l'attention des bénéficiaires et univers cadeaux auxquels ils ont accès.
- Des packagings valorisants : pochette cadeau pour accompagner vos chèques présentant toutes les enseignes agréées du réseau Cadhoc.

Cadhoc simplifie la gestion de votre dotation :

- Choix du mode de commande : Internet, téléphone, e-mail, fax ou courrier.
- Services de mise sous pli, de conditionnement et de regroupement par service de votre établissement.
- Livraison sur mesure vers le ou les sites de votre choix (ou au domicile des bénéficiaires) et fourniture d'une liste d'émargement.
- Espace Clients en ligne : commande Internet rapide et sécurisée, commande nominative, suivi des commandes en ligne, historique de compte, Informations pratiques...

Une réglementation URSSAF spécifique :

- La réglementation spécifique aux chèques-cadeaux, permet de bénéficier d'exonération totale de charges dans le cadre des oeuvres sociales.
- 0% de charges sociales sur les sommes attribuées en Cadhoc (jusqu'à 163€ / bénéficiaire / événement / an selon la réglementation URSSAF).
- Pour tous vos bénéficiaires sans distinction, quels que soient leur statut et leur situation personnelle (célibataires, mariés...) et pour leurs enfants de moins de 16 ans.
- Une dotation adaptée aux 11 événements URSSAF : fête des Mères, fête des Pères, rentrée scolaire, Sainte-Catherine, Saint-Nicolas, Noël enfants et Noël adultes, départ à la retraite, naissance, mariage et pacs.

Côté bénéficiaires :

- Supplément de pouvoir d'achat pour s'offrir l'utile comme l'agréable.
- Liberté de choix parmi tous les univers de consommation.
- Simple d'utilisation : paiement direct en magasin avec un chèque entièrement sécurisé par de nombreux points de sécurité.

- Réductions et offres promotionnelles exclusives spécialement négociées auprès de nos partenaires, jeux concours, animations en ligne, chéquiers bons plans,... disponibles sur cadhoc.com et Cadhoc App.
 - Mise à jour quotidienne de la liste des partenaires du réseau consultable sur le site cadhoc.com et sur l'application Cadhoc mobile iPhone et Android.
-

Nos solutions pour les associations



Le cadeau qui emballe tout le monde !


Caractéristiques techniques

Réseau

Le meilleur réseau multienseigne :

- Plus de 700 enseignes nationales, plus de 53 000 points de vente et plus de 8 000 commerces de proximité partout en France.
 - Tous les univers cadeaux pour être sûr de faire plaisir : mode, voyage, loisirs, déco, culture, sport, gastronomie...
 - Tous les modes de distribution : e-commerce, magasins spécialisés, boutiques de proximité, VPC, grande distribution...
 - Un réseau dynamique : recherche géolocalisée des partenaires en ligne sur cadhoc.com et sur l'application mobile Cadhoc iPhone et Android.
 - Une Expertise confirmée avec les certifications qualité ISO 9 001 et environnement ISO 14 001.
-

Nous contacter

 www.cheque-cadhoc.fr

Nos solutions pour les associations



Le 100 % Lecture

Avantages

Participez au budget “divertissement” de vos salariés... sans alourdir vos charges

Chèque Lire® est un chèque-cadeau qui ouvre l’univers de la lecture à vos salariés : livres et abonnements presse.

En accord avec la lettre circulaire de l’Acosse N° 2004-144, le Chèque Lire® est exonéré de charges sociales.

Reconnu produit culturel, il ne présente aucune restriction URSSAF et peut s’offrir à tous les salariés sans limite de montant et sans contrainte d’événement.

Animez des opérations de promotion de la lecture auprès de tous vos publics

Chèque Lire® répond à une demande en constante augmentation, notamment avec le succès des livres de cuisine, de décoration, des livres jeunesse...

Pour vous, il constitue un outil de fidélisation innovant en vous permettant de donner un coup de pouce au budget « divertissement » de vos collaborateurs, ainsi que le ferait le Comité d’entreprise d’une grande entreprise.

Grâce à Chèque Lire®, vous menez une politique culturelle ciblée tout en vous assurant que les fonds distribués seront dépensés dans le respect de la politique souhaitée par votre association.

Nous contacter

 solutionspme@up-france.fr

 0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)

 www.chequelire.com

Nos solutions pour les associations

Chèque Lire

Le 100 % Lecture

Caractéristiques techniques

Réseau

Avec le Chèque Lire, vous offrez l'accès à tous l'univers de la lecture : romans, BD, abonnements presse, livres pratiques de cuisine, de bricolage, Beaux Livres...

Des services souples adaptés à vos besoins :

- Choix de la présentation : chéquier, chèque à l'unité ou lettre-chèque.
 - Choix de la valeur : montant de votre dotation libre (minimum de 15€) et possibilité de mixer plusieurs valeurs dans un même chéquier.
 - Choix de la personnalisation : impression des nom et prénom du bénéficiaire, nom et logo de votre entreprise, message personnel.
 - Choix du mode de commande : téléphone, fax, e-mail, Internet ou courrier.
 - Livraison sur mesure et sécurisée sous 5 jours ouvrés vers le ou les sites de votre choix et fourniture d'une liste d'émargement.
 - Suivi des commandes : interlocuteur privilégié, suivi des colis, traçabilité de votre commande.
 - Entièrement sécurisé : points de sécurité pour garantir des chèques infalsifiables.
 - Services de mise sous pli, de conditionnement et de regroupement par service de votre entreprise.
 - Mise à disposition d'outils d'animation : affichettes, E-newsletters, animations sur site... Possibilité de mettre en place une billetterie.
 - Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours. Côté bénéficiaires :
 - Des univers de consommation en pleine expansion : augmentation de la demande en biens culturels, notamment avec le succès des livres de cuisine, de décoration, des livres jeunesse...
 - Simple d'utilisation : paiement direct à la caisse des partenaires.
 - Mise à jour quotidienne de la liste des partenaires du réseau sur Internet.
 - Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours.
 - Un Service Utilisateurs pour répondre à toutes les questions et demander le référencement de nouveaux partenaires culturels au **0 892 68 08 98** (0,34€ TTC/min).
-

Nos solutions pour les associations



Le 100 % Lecture

Caractéristiques techniques

Réseau

Le réseau spécialisé le plus complet en France :

- Un réseau unique de librairies de proximité avec une expertise de plus de 25 ans.
- Un réseau national et régional avec 3 500 librairies, des partenaires Internet et les plus grandes enseignes spécialisées (FNAC, Cultura, Furet du Nord, Decitre...).
- Sur mesure : possibilité de référencer de nouveaux commerces de proximité, enseignes spécialisées sur simple demande.

Nous contacter

 www.chequelire.com

Nos solutions pour les associations

Chèque Disque

Le 100 % Sons et Images

Avantages

Offrez à vos salariés les mêmes avantages qu'un Comité d'entreprise.

Chèque Disque® vous permet d'offrir à vos salariés un accès privilégié à la musique et aux supports multimédias : CD, DVD, jeux vidéo...

C'est un bon d'achat culturel qui entre dans le cadre défini par la circulaire Acoff N°2004-144 : il est totalement exonéré de charges sociales et fiscales, sans aucune contrainte URSSAF. Ainsi, il peut s'offrir à tous les collaborateurs sans limite de montant et sans contrainte d'événement.

Il permet à vos salariés de profiter des mêmes avantages qu'un CE, en bénéficiant d'un budget complémentaire non imposable pour acquérir des biens culturels.

Créez des opérations culturelles ludiques à destination de vos ayants droit

Chèque Disque® offre un accès privilégié à un univers de consommation en pleine expansion, qui répond à une demande en constante augmentation, particulièrement notable avec le succès des coffrets DVD et Blu-Ray®.

Très simple d'utilisation, Chèque Disque® vous permet d'organiser des animations toute l'année vers l'ensemble des publics que vous souhaitez toucher, notamment sur les thématiques liées à la musique, au cinéma ou aux technologies multimédias.

Grâce à Chèque Disque®, vous menez une politique culturelle ciblée tout en vous assurant que les fonds distribués seront dépensés dans le respect de la politique souhaitée par votre association.

Nous contacter

-  solutionspme@up-france.fr
-  0 811 87 87 87 (service 0,06€/min + prix appel)
-  www.chequedisque.com

Nos solutions pour les associations

Chèque Disque

Le 100 % Sons et Images

Caractéristiques techniques

Réseau

Le Chèque Disque est le seul chèque-cadeau entièrement dédié à l'achat de supports musique et multimedia : CD, DVD, Blu-Ray, jeux vidéo...

Des services souples adaptés à vos besoins :

- Choix de la présentation : chéquier, chèque à l'unité ou lettre-chèque.
- Choix de la valeur : montant de votre dotation libre (minimum de 20€) et possibilité de mixer plusieurs valeurs dans un même chéquier.
- Choix de la personnalisation : impression des nom et prénom du bénéficiaire, nom et logo de votre entreprise, message personnel.
- Choix du mode de commande : téléphone, fax, e-mail, Internet ou courrier.
- Livraison sur mesure et sécurisée sous 5 jours ouvrés vers le ou les sites de votre choix et fourniture d'une liste d'émargement.
- Suivi des commandes : interlocuteur privilégié, suivi des colis, traçabilité de votre commande.
- Entièrement sécurisé : points de sécurité pour garantir des chèques infalsifiables.
- Services de mise sous pli, de conditionnement et de regroupement par service de votre entreprise.
- Mise à disposition d'outils d'animation : affichettes, E-newsletters, animations sur site...
- Possibilité de mettre en place une billetterie.
- Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours.

Côté bénéficiaires :

- Des univers de consommation en pleine expansion : augmentation de la demande en biens culturels, notamment avec le succès des technologies DVD, Blu-Ray® et jeux vidéo.
 - Simple d'utilisation : paiement direct à la caisse des partenaires.
 - Mise à jour quotidienne de la liste des partenaires du réseau sur Internet.
 - Une durée de validité unique : 2 ans + l'année en cours.
 - Un Service Utilisateurs pour répondre à toutes les questions et demander le référencement de nouveaux partenaires culturels au **0 892 68 08 98** (0,34€ TTC/min).
-

Nos solutions pour les associations

Chèque Disque

Le 100 % Sons et Images

Caractéristiques techniques

Réseau

Le réseau spécialisé le plus complet en France :

- Un réseau unique de disquaires de proximité avec une expertise de plus de 25 ans.
 - Un réseau national et régional de 1 000 disquaires, des partenaires Internet et les plus grandes enseignes spécialisées (FNAC, Cultura, Furet du Nord, Decitre...).
 - Sur mesure : possibilité de référencer de nouveaux commerces de proximité et enseignes spécialisées sur simple demande.
-

Nous contacter

 www.chequedisque.com

Découvrez toutes nos Solutions Associations
sur up-france.fr

Siège social
Groupe Up
27-29 av. des Louvresses
92230 Gennevilliers

Illustration : TINO / Agent 002

The logo consists of the letters 'Up' in a white, sans-serif font, positioned inside a solid orange square.